Lanvallay

PRINTEMPS 2022 **MAGAZINE**

UNE SEULE COMMUNE, PLUSIEURS BOURGS ET TERRITOIRES

SOMMAIRE

P. 2 Informations municipales

P. 4 État-civil

P. 4 Urbanisme

P. 7 Mobilités

P. 8 Solidarités

P. 12 Cadre de vie

P. 14 Enfance & Jeunesse

P. 17 Bien-vivre ensemble

P. 18 Vie culturelle

P. 22 Minorité municipale

P. 23 Informations pratiques

Alors que vous ouvrez ce magazine, les premiers « Rendez-vous de quartier » battent leur plein.

Après un mois de vœux nécessairement discrets du fait des conditions sanitaires, nous nous retrouvons à l'occasion de onze rencontres à travers les quartiers de la commune.

Cette initiative inédite nous permet autant d'échanger sur les actions menées l'année passée que sur les grands projets de 2022. Ces rencontres sont également l'occasion de riches échanges directs sur votre quotidien et celui de votre quartier.

Ces « Rencontres de quartier » illustrent les principes de l'équipe municipale : avec vous, continuons à amener nos pierres à l'édifice du bien-vivre ensemble.

En se retournant sur 2021, chacun y cherche les pépites qui ont été là malgré tout, j'en vois deux, propices à la récolte de sourires et de moments de joie : **le bateau pirate du jardin public et l'accro-branche**... Cette attention aux loisirs de plein air se poursuivra bien sûr en 2022, par exemple à Saint-Solen, au pôle associatif et dans l'environnement proche de l'ancienne école. Vos loisirs se déroulent aussi en salle, et 2022 sera l'année de la suite des travaux de la salle des fêtes de Lanvallay.

La question de nos mobilités reste très active : 2021 restera un temps fort avec la refonte de la place de la Samsonnais, où se retrouvent enfin les différentes lignes de bus dans des conditions d'usage nettement améliorées. Les liaisons douces se sont prolongées vers La Corne de Cerf, et le label « station verte » a motivé la création de la boucle intercommunale « De la Rance à la forêt de Coëtquen » avec les communes de Saint-Hélen et des Champs-Géraux. Les initiatives pour apaiser nos rues comme nos routes de campagne, et ainsi mieux les partager, se poursuivront bien sûr en 2022.

Cette année verra aussi la suite d'un projet singulier, une vraie pépite là aussi, **le projet alimentaire et agricole** : le « jardin solidaire » a ouvert le bal en 2021 en produisant près de 20 tonnes de légumes, par plus de 20 bénévoles. Ce sont en moyenne 500 kg par semaine qui ont été distribués par le secours populaire. D'autres projets prennent corps et le recrutement d'un maraîcher pour approvisionner nos restaurants des écoles et de l'EHPAD est en cours.

Ces projets, vos idées, votre regard sur votre commune, nous avons à cœur de les discuter très concrètement avec vous : c'est pour cela que l'année 2021 a été ponctuée de plusieurs réunions sur le terrain : aux Blés d'or au sujet du grand espace vert, à la Ville Arais pour échanger sur le projet d'aménagement de la rue, impasse du Champ Devant pour un point sur l'étude centre-bourg, avec les habitants de la rue de la Madeleine et du quartier du port pour apaiser la circulation. 2022 s'est ouverte avec un rendez-vous du même type à Saint-Solen, pour échanger sur les évolutions du quartier de l'ancienne école, en faisant ensemble le tour du site. La méthode plaît à tous, nous la reconduirons bien sûr, de même que nous continuerons à amener des temps culturels dans les quartiers, au plus près des habitants. Nos « vœux » d'avant printemps donneront l'impulsion !

Bruno Ricard
Maire

Les derniers conseils municipaux ce qu'il faut retenir

Ces pages vous proposent un résumé des derniers conseils municipaux ; il est bien sûr possible de consulter les procès-verbaux complets en mairie. Votre présence à ces conseils est la bienvenue, elle contribue à la vitalité démocratique qui ne se joue pas que dans les urnes, mais jour après jour, autour des projets de la commune. Même pour un bref moment, n'hésitez pas à y assister.

Conseil du 16 juillet 2021

Sophie Troubadours et Bernard Mahé présentent le travail de six mois conduit avec Léa Delaigue pour cadrer la **politique sociale** pour les prochaines années : deux grands objectifs sont développés : **renforcer l'accès aux droits des personnes** (comprendre et repérer les situations de vulnérabilité, puis accompagner et orienter les personnes) ; **favoriser la prévention et la cohésion sociale** (agir en amont du cumul des difficultés, et promouvoir le bien-vivre ensemble).

Le conseil adopte ensuite deux avant projets, par 22 voix pour et 5 voix contre dans les deux cas : **celui de la 10e salle de l'École « Les Colibris »**, estimé à 97 000 € HT, en retenant l'option « matériaux biosourcés ». Et celui de la suite de **la réhabilitation de la salle des fêtes de Lanvallay** pour une estimation de 853 000 € HT (participation de l'État et de la Région pour 450 000 €).

Clara Schumann (1819 - 1896), Cécile Chaminade (1857 - 1944), et Germaine Tailleferre (1892 - 1983), sont trois compositrices qui donneront leurs noms aux nouvelles rues du lotissement des Ormeaux.

La commune vote à l'unanimité une enveloppe de 26 554 € à l'attention des associations de Lanvallay.

À noter : les retombées de la dynamique associative dans le soutien au commerce local sont estimées à 107 000 €.

Enfin, le conseil municipal à l'unanimité approuve la gratuité pour tous à la bibliothèque, à partir du 1er septembre 2021.

Conseil du 17 septembre 2021

L'ordre du jour prévoyait une délibération réaffirmant la légitimité de la **9e classe de l'École des Colibris** : au vu de la décision de réouverture obtenue le jour même du conseil, la délibération s'adapte, et salue la mobilisation des parents d'élèves et des élu-e-s ! On ne gagne pas les combats qu'on ne mène pas, et nous nous souviendrons des couleurs et notes de musique de cette rentrée !

Cette séance permet aussi de retenir l'équipe menée par « ALT 127 » pour la maîtrise d'œuvre de la rénovation du centre technique municipal, par 22 voix pour et 5 abstentions.

À l'unanimité le conseil municipal a entériné l'arrivée de Steven Goujon comme responsable du nouveau service « hygiène et propreté ». Il remplace Annick Leclancher, dont le départ en retraite après 33 années comme agent communal à Lanvallay, a été honoré le jour même. Qu'elle soit à nouveau remerciée ici même.

Conseil du 15 octobre 2021

Vigilance sur l'hôpital de Dinan : la nouvelle motion votée ce soir par l'ensemble des élu-e-s s'inscrit dans la lignée des trois textes déjà votés à l'unanimité depuis deux ans. Elle fait écho au texte voté quelques jours plus tôt (6 octobre) à l'unanimité des conseillers communautaires, et indique notamment que *« la nouvelle organisation hospitalière devra se traduire par un renforcement et un développement de l'offre hospitalière de première intention sur Dinan ; assurer le maintien d'un service d'urgence et d'un SMUR 24h/24 et 7j/7, conforter les relations avec la médecine de ville et le plateau chirurgical de la polyclinique du Pays de Rance »*. Ce texte demandait à M. Mulliez, Directeur Général de l'ARS Bretagne à rencontrer les élu-e-s du territoire : que s'est-il passé depuis ? M. Mulliez a répondu le… 20 décembre sans proposer de rendez-vous… Or l'ARS souhaiterait entériner le projet avant les élections d'avril prochain. L'inquiétude et la vigilance restent donc vives !

Le conseil municipal apporte aussi son soutien à une motion « algues vertes » portée par les communes de Binic et Étables-sur-Mer. La situation reste en effet critique et les « plans algues vertes » successifs sont insuffisants. Le cœur de cette motion : *« Les causes de ces marées vertes sont connues, tous les experts sont unanimes et prescrivent l'accélération des mutations de nos systèmes de production agricole et d'élevage qui permettront de faire baisser les flux d'azote. Les algues vertes vomies sur nos plages constituent un indicateur accessible à tous du très mauvais état de nos écosystèmes. Arrêtons de tenter de les glisser sous le tapis. Attaquons-nous avec lucidité au problème de fond. Il est temps d'accompagner nos agriculteurs dans l'éradication de pratiques dont ils sont les premières victimes »*.

Alain Vadepied présente le nouveau réseau **« LIRICI - Réseau des bibliothèques de Dinan Agglomération »**, qui permet désormais aux lecteurs d'emprunter dans toutes les bibliothèques du territoire. La gratuité reste bien sûr de mise. Saluons ici la mobilisation de Delphine David, bibliothécaire, et de son équipe de bénévoles, pour la prise en main du nouveau logiciel commun.

Conseil du 19 novembre 2021

Le conseil valide une nouvelle grille de tarifs pour le service enfance jeunesse, plus souple dans son évolution. Occasion de rappeler l'engagement fort de la commune sur l'ensemble du service « enfance jeunesse », puisque la totalité des tarifs, quel que soit le quotient familial, est inférieure au coût réel. À noter : l'accès au Local jeunes est possible toute l'année moyennant le « passeport » aux tarifs de 10 € pour les jeunes de la commune et de 14 € pour les jeunes n'habitant pas la commune : n'hésitez pas !

Le conseil municipal vote quatre nouvelles subventions : pour le « petit jardin des écoliers » qui a mis en culture les 8 000 m² de légumes sur le terrain agricole de Lanvallay (en partenariat avec le Secours Populaire). La subvention de 2 000 € est un levier qui permettra 10 000 € supplémentaires par l'État, pour financer l'irrigation, des serres et de l'outillage notamment.

À noter : en moins d'un an les bénévoles du petit jardin des écoliers ont récolté plus de 18 tonnes de légumes !

Pour l'APE (Association des Parents d'Élèves) (613 €), dans le cadre des séances de ramassage de déchets (acquisition de gilets jaunes avec le message : « La nature est belle, ramasse tes poubelles »). Pour l'association « Liaisons douces » (500 €). Affiliée à la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB), elle est intervenue auprès des scolaires les 21 et 22 octobre, pour les initier à la pratique du vélo en toute sécurité. Enfin pour l'association Diwan (500 €), organisatrice du fest-noz du 11 décembre 2021.

Enfin, **la commune adhère au dispositif « conseiller numérique » de Dinan Agglomération**. Ainsi, plusieurs initiatives coexisteront sur la commune dans ce domaine : les ateliers du CCAS, où deux bénévoles experts accompagnent 14 personnes vulnérables et en situation de « fracture numérique » sur plusieurs ateliers. Le conseiller de Dinan Agglomération, qui sera présent au Local jeunes les lundis des semaines paires, de 13h30 à 16h45, à partir de début mars : il aidera toute personne le souhaitant sur les démarches administratives d'accès aux droits.

À noter : dans ce domaine, la mairie peut vous aider à vous repérer et vous orienter parmi les différents dispositifs existants

La commune concrétise pas à pas son « projet agricole » sur les 6 hectares des Rouffes : le petit jardin des écoliers cultive des légumes sur 8 000 m² ; Thierry Nicolas a organisé la culture et la récolte de 800 kg de sarrasin ; prochainement Mathilde Jouault exploitera 1 hectare pour la culture de fleurs, et l'association « Les Vigiliantes » implantera une pépinière sur 3 000 m². La surface restante sera dédiée à la production alimentaire pour les restaurants des écoles et de l'EHPAD.

Femme politique et avocate engagée dans les combats féministes, Gisèle Halimi a notamment préparé le terrain de ce qui allait devenir la loi Veil de 1975. Son nom est choisi pour la rue du nouveau lotissement entre la zone du Clos des Landes et la RD2.

Conseil du 17 décembre 2021

Ce conseil de fin d'année est l'occasion d'adopter quelques modifications budgétaires, pour **entériner la réhabilitation du centre technique municipal** (démarrage des études de maîtrise d'œuvre), intégrer la subvention de la Région pour la place de la Samsonnais, ou encore créer l'opération « projet agricole » et son subventionnement par l'État à hauteur de 36 000 €.

Par 22 voix pour et 5 contre, **le conseil adopte ensuite une première série de six lots pour les travaux de la salle des fêtes**. À l'unanimité, le conseil attribue à l'entreprise Colas le nouvel accord-cadre « voirie » 2022-2025.

Conseil du 21 janvier 2022

La commune de Beaussais-sur-Mer (3 600 habitants) a décidé en novembre dernier de quitter la Communauté de Communes de la Côté d'Émeraude, et **demande à rejoindre Dinan Agglomération début 2023**. Chaque commune est amenée à se prononcer : après des échanges sur le bassin de vie, les incidences pour les différentes compétences et la vigilance requise sur les questions d'urbanisme, **un avis favorable prudent et assorti de remarques l'emporte par 12 voix pour, 2 voix contre, 13 abstentions.**

Par 22 voix pour et 5 abstentions, la commune vote un fléchage de la dotation d'équipement de l'État 2022 et du fond de concours de Dinan Agglomération sur le projet de rénovation du centre technique municipal. La délibération sollicite aussi le Département pour ce projet.

Super U a déposé un nouveau dossier d'extension (moitié moins grand que le projet déposé en 2019), qui sera instruit par la commission départementale de l'aménagement commercial : la commune y sera représentée par David Briand et le conseil municipal par 23 voix pour et 4 abstentions s'accorde pour qu'il donne un avis favorable à ce projet.

État-civil

35 naissances dont :

- Loup CUMIN FAHDEL, le 20 septembre
- Eric BARRE, le 21 octobre
- Capucine GERMAIN, le 11 novembre

11 mariages dont :

- Véronique CHARTIER & Jean-Christophe DANVEL, le 3 juillet
- Julie LEMARCHAND & Valentin BARRE, le 7 août
- Annaïck LOZACH & Benoit RIVIERE, le 17 août
- Aurélie MONJOIN & Yoann MARQUIS, le 30 octobre

59 décès dont :

- André LELIEVRE, le 21 juin
- Alain FERLICOT, le 1er juillet
- Aimé L'ALLINEC, le 4 juillet
- Marie-France YARA née GOUNOUF, le 5 juillet
- Pierre LAFON, le 7 juillet
- Suzanne MÉNARD née GRIMAL, le 8 juillet
- André LEVEQUE, le 20 juillet
- Georges BISEUL, le 26 juillet
- Nicole LEBRETON née RENAULT, le 31 juillet
- Yvonne ROSE née LABBÉ, le 7 août
- Michel HOMO, le 16 août
- Gérard GORON, le 1er septembre
- Laura DUVAL, le 9 septembre
- Cécile BRASSET née RAGOT, le 14 septembre
- Michel BARRÉ, le 24 septembre
- Jean-Yves NOWAK, le 28 septembre
- Jean-Luc RENAULT, le 28 septembre
- Hélène ROPARTZ née LE BARS, le 29 septembre
- Danielle WILLIAME née CLINI, le 1er octobre
- Juliette HENRI née RICHARD, le 3 octobre
- André CASANOVA, le 12 octobre
- Jean-Michel PELLOTÉ, le 13 octobre
- Jacqueline RAMARD née PINSON, le 15 octobre
- Antoine SÉGUINEAU, le 19 octobre
- Denise POUPINELLE née PELLERIN, le 31 octobre
- Alain GAUTIER, le 9 novembre
- Emile GRAVOT, le 14 novembre
- Michel LAIGLE, le 14 novembre
- Annick LEFORT née RAULT, le 14 novembre
- Yvonne COMMEREUC née GASREL, le 19 novembre
- Eugène BARRE, le 21 novembre
- Fernande BUCAILLE née BESNARD, le 2 décembre
- Jeanne GONY née CLERGEAUD, le 4 décembre
- Renée TANGUY née GUILLOIS le 4 décembre
- Anne LEBÉ née BOUESNARD, le 8 décembre
- Yvette OMNÈS née BLEVIN, le 12 décembre
- Christian L'HERMITTE, le 30 décembre

Une réhabilitation du centre-bourg concertée

L'équipe municipale, lorsqu'elle a confié à l'atelier PréAu une étude participative pour définir le projet de redynamisation du centre-bourg, lui a fixé comme objectif de dessiner un centre accueillant, convivial et aménagé pour bien vivre ensemble.

Un premier temps de diagnostic, à travers un questionnaire diffusé auprès de l'ensemble de la population cotissoise, suivi d'un diagnostic en marchant à travers le centre-bourg, a donnée l'occasion de revisiter la ville, de faire le bilan de ce qui fonctionne, de ce qui est à améliorer, des points forts paysagers ou patrimoniaux à mettre en valeur. **Cette première étape a permis de cerner les attentes et de définir des priorités.**

Les grands projets de l'année 2022

Une consultation est en cours pour choisir l'équipe de maîtrise d'œuvre qui travaillera avec la commune à **l'aménagement des terrains communaux au Sud et au Nord de la rue du Colombier**. Il est envisagé de construire cinquante logements offrant une mixité sociale et générationnelle dans un cadre paysagé de qualité. Il est prévu de déposer des permis d'aménager fin 2022 - début 2023.
Des lotissements privés sont aussi en cours d'étude et proposeront une vingtaine de logements dans Lanvallay et une quinzaine à Saint-Solen.

Dans un second temps a été formé **un comité d'accompagnement composé de vingt-cinq personnes habitant ou travaillant à Lanvallay et souhaitant s'associer à cette réflexion, ainsi que d'élu.e.s de la majorité**. Ce comité a mené une réflexion très large dans l'intérêt général afin de définir **le cadre de référence qui servira de base à l'évolution du futur centre-bourg**. Les participants eu l'occasion d'échanger lors de plusieurs ateliers, accompagnés de manière stimulante par l'Atelier PréAu qui a pu apporter son expérience et son expertise.

Des priorités se sont dégagées :

- **Faire de la place d'Alsace une place de village apaisée et fédératrice** avec le nouveau tiers-lieu en fond de place qui « impulse » de la vie dans le centre.
- **Améliorer la sérénité routière et la circulation sur la «route» de Rennes pour en faire une «rue»**, avec des dispositifs pour réduire la vitesse, de la végétation, du mobilier urbain...
- **Améliorer les cheminements et l'accessibilité pour les piétons**, rationaliser le stationnement aux abords du bourg.

Le plan de référence sera présenté de manière plus détaillée aux habitants de la commune **à l'occasion d'une réunion publique au premier semestre 2022**.

Ce document servira de cadre pour les projets futurs notamment le tiers-lieu, bâtiment public destiné à accueillir entre autres : la bibliothèque, un espace ludothèque, les activités associatives, sociales et culturelles.

Élu.e.s, agents de la commune, professionnels ou associations œuvrant dans des domaines similaires ont réfléchi ensemble au cours de plusieurs ateliers pour définir ce futur tiers-lieu.
Ces ateliers ont permis, en prenant en compte les actions déjà existantes et celles à venir, de construire un préprogramme. Les composantes identifiées et les mutualisations envisagées dans celui-ci serviront entre autres de base à l'élaboration du projet futur.

Côté bâtiments publics, après une première consultation pour les travaux de **la salle des fêtes du bourg de Lanvallay**, il a été nécessaire de relancer l'appel d'offres pour quelques lots infructueux. Les travaux de l'intérieur de la salle des fêtes devraient démarrer au printemps pour offrir aux habitants de Lanvallay une salle entièrement rénovée début 2023.
Une dixième salle va être aménagée à l'école des Colibris à l'étage de l'ancien logement de fonction pour mettre à disposition des enfants et des enseignants une salle d'activités supplémentaire indispensable complément des neuf classes que compte actuellement l'école. L'appel d'offres est en cours pour retenir les entreprises qui réaliseront les travaux. Si cet appel est fructueux, les travaux démarreront en juillet pour s'achever fin 2022.
Pour finir, le **nouveau centre technique municipal** est à l'étude avec la participation des agents des services techniques de la commune. Un bâtiment neuf sera construit sur le site de l'actuel centre technique pour répondre au mieux aux besoins de notre commune en pleine croissance.

Haude Lecointre, maire-adjointe en charge de l'urbanisme
& Sabine Guérin, conseillère-déléguée à l'habitat

Demandes de permis de construire

de juin 2021 à janvier 2022

- **BARDON Estienne**
  15 rue Florence Arthaud, Beaussais/Mer
  2 rue du Pré Bernard, Tressaint
  Maison individuelle
- **BEUGNIES LE BLOA Michel et Françoise**
  1 allée des Pléiades, Dinan
  6 rue des Champs Jacquets
  Maison individuelle
- **CALVEZ Jean-Philippe**
  22 les Coteaux de Beauregeard, Taden
  9 rue Cécile Chaminade
  Maison individuelle
- **CAMUS Eric et Liliane**
  8 rue du la Prévalaye
  Maison individuelle
- **CHARITÉ Franck**
  15 bis rue de Bel Air, Orvault
  Lot 22, Les Grands Chênes, Tressaint
  Maison individuelle
- **CHEVREUIL Philippe et Joëlle**
  5 rue André de Couëtlaguet, Saint Avé
  Tranche 3, lot 13, le Clos des Ormeaux
  Maison individuelle
- **COCHET Violaine**
  Impasse du Colombier
  Rénovation et changement de destination
- **COLLET Catherine**
  14 place Molay, Elancourt
  15 rue du Court Champ, Tressaint
  Maison individuelle
- **Commune de Lanvallay Le Maire, Bruno Ricard**
  13 rue de Rennes, 20 rue de Rennes
  Réaménagement intérieur
  de la salle des fêtes avec extension
  et démolition de la bibliothèque
- **COZ GILBERT Anne-Sophie**
  19 bis rue du Pied des Roches, L'Etang Sale (La Réunion)
  23 allée des Lilas
  Maison individuelle
- **DA SILVA Jean Baptiste et SOUBRIER Jessica**
  6 av. Jacqueline de Romilly, Rennes
  Tranche 3, lot 14, le Clos des Ormeaux
  Maison individuelle
- **DAYOT Christine**
  7 rue Jean de la Fontaine, La Richardais
  2 rue Clara Schumane
  Maison individuelle
- **DE BIE Arnaud Véronique**
  40 rue de la Croix Bouessée, La Boussac
  4 rue Cécile Chaminade
  Maison individuelle
- **DESILLES Nicolas**
  2 impasse Gustave Flaubert, St Helen
  2 bis rue Frédéric Chopin
  Maison individuelle
- **Expan Lanvallay Le Bourhis Philippe**
  Rue Charles de Gaulle
  Agrandissement Super U
  Déplacement du Drive + création
  d'une verrière zénithale dans le mail
- **FANOUILLERE LECUYER Xavier et Martine**
  6 allée des Glycines
  4 rue Germaine Tailleferre
  Maison individuelle
- **GAGNEUX Yves**
  10 rue de la Ville Chevalier, Langrolay/Rance
  5 rue du Bocage, Tressaint
  Maison individuelle
- **GODEST CLATOT Matthieu et Charlotte**
  1 rue du comte de la Garaye
  30 rue des Chevrins
  Maison individuelle
- **HALLIER Rémy**
  2 rue du Champs Lacroix, La Chapelle au Moine
  21 rue des Champs Jacquets
  Maison individuelle
- **JOSSELIN Nicolas**
  8 résidence la Lande Seguin, Quévert
  10 rue du Pré Bernard
  Maison individuelle
- **LE DU Sébastien et Cécile**
  38 avenue des Champs Hingants
  33 rue Maurice Ravel
  Maison individuelle
- **LEDAGUENEL Nicolas**
  7 la Bouere, St Malo du Phily
  16 rue du Pré Bernard, Tressaint
  Maison individuelle
- **LEHON Kaëlig**
  2 rue François René Chateaubriand, Lanhélin
  5 rue du Court Champ,Tressaint
  Maison individuelle
- **LELIEVRE Jean-Yves et Florence**
  102 rue des Algues, St Lunaire
  9 rue du Bocage
  Maison individuelle
- **LORRE Anthony et Marie**
  22 allée des 9 Sillons
  Extension
- **LUCAS Christophe et Eugénie**
  16 cité de la Ville Goudelin, Dinan
  2 rue Cécile Chaminade
  Maison individuelle
- **MORDRELLE GARNIER Pierre et Mathilde**
  10 rue des Pruniers, Trélivan
  Rue du Mezeray, St Solen
  Maison individuelle
- **PERQUIS Maryvonne**
  10 chemin des Villes Guinio, Pléneuf-Val-André
  1 ter rue Frédérique Chopin
  Maison individuelle
- **PERROT Amandine**
  1 rue Louise Weiss, Dinan
  4 rue du Pré Bernard, Tressaint
  Maison individuelle
- **ROCHARD Alain et Jacqueline**
  4 rue des Landes de Bellevue
  Maison individuelle
- **ROGER PRODHOMME Clément et Laura**
  4 bis rue Bertrand Duguesclin, Plouasne
  3 rue Clara Schumane
  Maison individuelle
- **ROLLAND Fabrice et Isabelle**
  5 rue des Mésanges, Loperhet
  6 avenue des Acacias
  Maison individuelle
- **ROUAULT Cyrille et Charlotte**
  2 impasse Edgar Degas
  11 rue Cécile Caminade
  (Clos des Ormeaux ,Tranche 3)
  Maison individuelle
- **ROUILLE Christophe et Isabelle**
  La Chesnay, Languenan
  Rochefort
  Rénovation extension
- **ROUSSET Christophe et Stéphanie**
  12 avenue de Beausoleil, Pacé
  Rue de Bel Air, Tressaint
  Maison individuelle
- **SAS Loc Maria, DIAZ Bruno**
  1 route de Pélineuc
  Magasin de vente de biscuits
- **SCI Barnaud, BARNAUD Sylvain**
  29 rue Adrienne Bolland, La Tesch de Buch
  29 rue Camille Saint Saens
  Maison individuelle
- **SCI JAZZ, M. BALLEY Jean-Pierre**
  1 rue des Caradeuc, Dinan
  13 rue des Bocages
  Maison individuelle
- **VALLEE Charley et PETAUT Karima** 185 cité Lécuyer
  4 rue Clara Schumane
  Maison individuelle
- **WEISS DURAND Olivia et Jack**
  11 les Hauts de Mordreuc, Pleudihen/Rance
  Rue du Bas Bourg Saint-Solen
  Maison individuelle

«Savoir rouler à vélo» : initier les enfants de la commune à avoir une bonne conduite à vélo

En selle... à l'école ! Au mois d'octobre, les 38 élèves de CM1 de l'école des Colibris ont été initié à la pratique du vélo en autonomie dans le cadre du programme **«savoir rouler à vélo»** soutenu par le programme Alvéole qui a déjà permis de soutenir des aménagements en faveur des mobilités douces au sein de la commune.

Durant deux jours, l'association « Liaisons douces » a animé différents ateliers associant enseignements théorique et pratique. Après la présentation des enjeux environnementaux des mobilités douces, de la réglementation et du code de la route, les écoliers des Colibris ont été initié à l'entretien, la réparation et la maniabilité des deux roues. La formation s'est ponctuée par un circuit « prévention routière » et une balade urbaine associant élèves et formateurs.

Un coup de chapeau aux neuf bénévoles de l'association, aux enseignantes et aux élèves pour ces deux journées réussies !

Thierry Nicolas,
maire-adjoint en charge du cadre de vie,
itinéraires doux, transition énergétique

Une inauguration pour deux espaces dédiés à vos mobilités

Le vendredi 4 février, Bruno Ricard, maire de Lanvallay, Anne-Sophie Guillemot, vice-présidente de Dinan Agglomération en charge des mobilités et des infrastructures et David Briand, conseiller délégué en charge des sports et des mobilités locales ont inauguré l'aire multimodale de la Samsonnais, et l'aire de covoiturage de la zone Cap Sud.

L'aire multimodale de La Samsonnais, que nous vous avions présenté lors d'un précédent *Quoi de neuf ?*, regroupe les arrêts de la ligne 4 du Dinamo et de plusieurs lignes de transport interurbain (ligne 7 Rennes-Dinan-Dinard et la ligne 10 Dinan-Saint-Malo du réseau Breizhgo), des places de stationnement pour votre vélo et votre véhicule.

Elle trouve son complément logique avec une nouvelle aire de covoiturage, située sur la zone Cap Sud à Lanvallay. Cette aire compte 25 places, dont une place PMR et est équipée d'un box vélo, situé à proximité de la piste cyclable communale.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.dinan-agglomeration.fr rubrique transports et mobilités > aires de covoiturage

N'hésitez pas à consulter la plateforme www.ouestgo.fr pour vos déplacements domicile > travail

Pour construire la Politique d'Action Sociale et Solidaire

La commune de Lanvallay joue pleinement son rôle en matière de politique sociale, aux côtés des différents partenaires institutionnels et associatifs. Notre engagement dans ce domaine a donné lieu à un temps de réflexion et d'élaboration de la politique sociale grâce à la participation des habitant-e-s qui ont été interrogé-e-s sur leurs besoins et leurs souhaits.

Du 15 au 29 avril 2021, Léa Delaigue, chargée de mission, et Audrey Bernard, agent territoriale chargée d'accueil social, sont allées à la rencontre des habitants de plus de 14 ans. Elles ont mené des entretiens d'environ 30 minutes auprès de 96 personnes représentant un « modèle réduit de la population » en âge, sexe et zone géographique (Tressaint, Saint-Solen, Saint-Piat et Lanvallay). Ce questionnaire, basé sur l'anonymat et la libre adhésion des personnes interrogées en porte à porte, était composé de 35 questions.

Voici quelques résultats de cette enquête :

Le cadre de vie

Ménage

Actuellement, avec qui vivez-vous ?

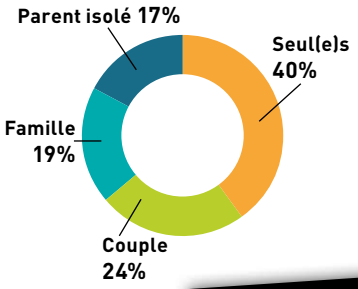

Lieu d'habitation

Dans quel type de logement habitez-vous actuellement ?

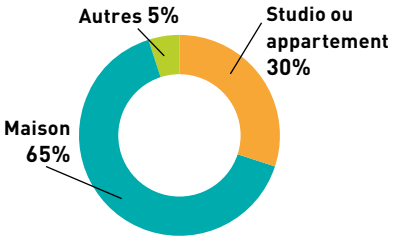

Quartier

Depuis combien de temps habitez-vous dans votre logement ?

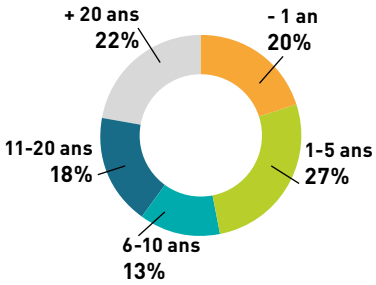

Les habitudes de vie

Sport

Avez-vous entendu parler des différentes associations sportives qui existent dans votre ville ?

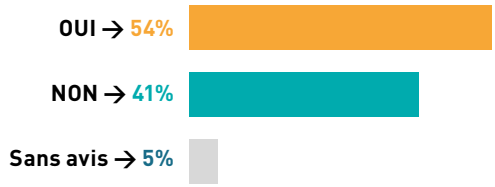

Loisirs et culture

Avez-vous entendu parler des différentes activités culturelles qui existent dans votre ville ?

Vos connaissances des dispositifs municipaux

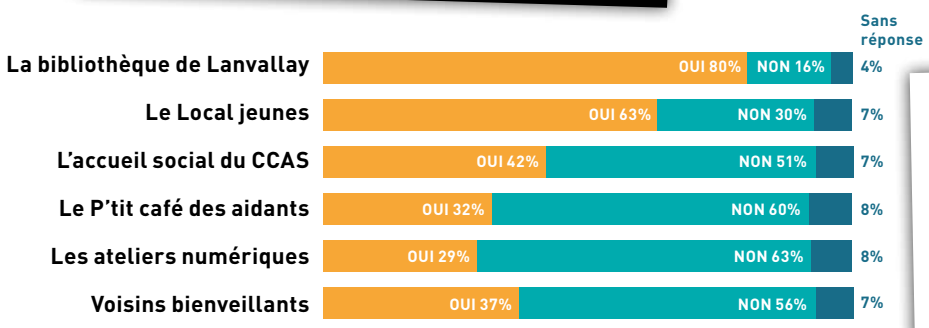

Le Local jeunes est majoritairement connu des plus jeunes et des parents.

Les ateliers numériques et voisins bienveillants sont majoritairement connus des personnes de plus de 65 ans.

Les activités pratiquées par les Cotissois interrogés

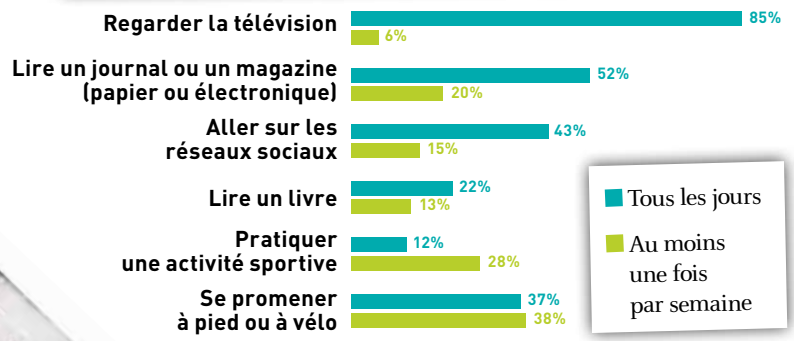

La mobilité

14%
des personnes interrogées rencontrent des difficultés de mobilité (ce qui représente 600 habitants sur la totalité de la population cotissoise).

Parmi les personnes ayant déclaré avoir rencontré des difficultés

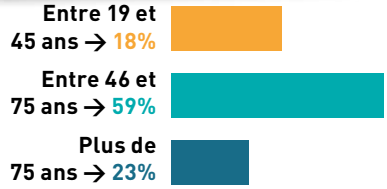

La fracture numérique est présente non pas à travers l'accessibilité au numérique mais à travers la maîtrise de certains aspects du numérique.

Une fracture numérique complexe

53%
des personnes interrogées vont sur les réseaux sociaux tous les jours ou au moins une fois par semaine.

Parmi ces personnes

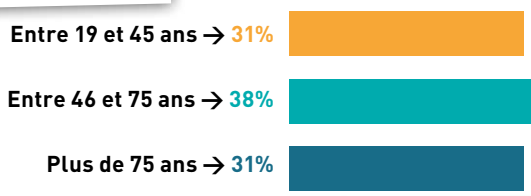

44%
des personnes interrogées ont déclaré avoir rencontré des difficultés effectuer des démarches administratives en ligne.

Parmi les personnes ayant déclaré avoir rencontré des difficultés

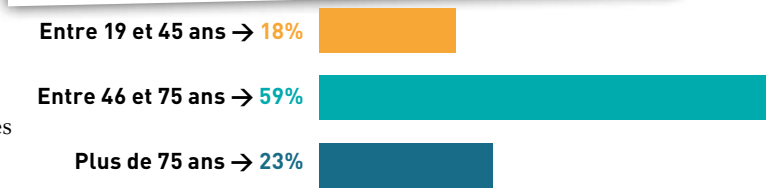

L'accès au droit

24%
des personnes interrogées ont déclaré avoir rencontré des difficultés pour effectuer des démarches administratives papiers.

Parmi les personnes ayant déclaré avoir rencontré des difficultés

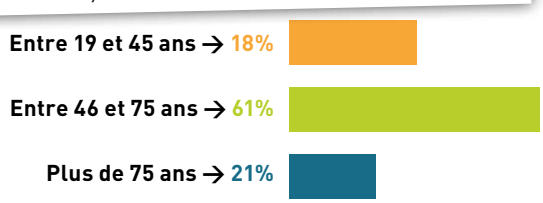

13%
des personnes interrogées ont déclaré avoir rencontré des difficultés pour accéder aux soins de santé.

Parmi les personnes ayant déclaré avoir rencontré des difficultés

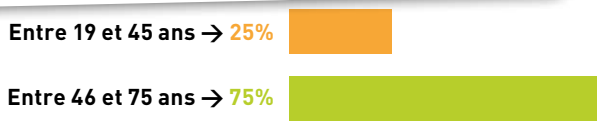

27%
des personnes interrogées ont déclaré avoir rencontré des difficultés pour connaître leurs droits aux prestations et aides sociales.

Parmi les personnes ayant déclaré avoir rencontré des difficultés

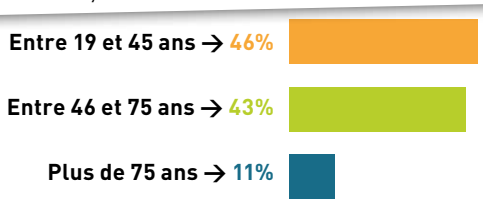

Cette enquête nous a permis de construire un projet de politique sociale voté en conseil municipal le 16 juillet dernier.

Bernard Mahé (adjoint), Audrey Bernard (agent d'accueil), Sophie Troubadours (adjointe), Léa Delaigue (chargée de mission)

Nadoz
De l'action sociale et des solidarités

Nous avons choisi d'intituler notre projet politique « Nadoz » : « aiguille » en breton, c'est donc **la boussole de l'action sociale et des solidarités** de la commune de Lanvallay.

Le schéma de la politique d'action sociale et des solidarités

Orientation n°1
Favoriser et renforcer l'accès au droit des personnes

Objectif 1

Comprendre et repérer les situations de vulnérabilité(s)
- Améliorer la connaissance des besoins sociaux de la population
- Valoriser et soutenir l'action bénévole dans son rôle de veille sociale et de maintien du lien
- Travailler en réseau avec les acteurs institutionnels et associatifs du territoire
- Travailler en transversalité avec l'ensemble des acteurs de la commune (mairie, CCAS et EHPAD)
- Se former et se sensibiliser aux problématiques sociales

Objectif 2

Informer, accompagner et orienter
- Garantir un accueil social de proximité pour tous
- Encourager l'inclusion numérique pour tous
- Favoriser et faciliter les rencontres entre les personnes et les acteurs du territoire afin de renforcer l'accès au droit

Orientation n°2
Favoriser la prévention et la cohésion sociale

Objectif 3

Agir en amont du cumul des difficultés par des actions de prévention
- Favoriser le lien et lutter contre l'isolement
- Informer et sensibiliser pour prévenir les situations de vulnérabilité(s)
- Renforcer la communication du CCAS

Objectif 4

Promouvoir des actions en faveur du « bien-vivre ensemble »
- Impulser des actions autour du « bien-être » de la personne
- Encourager et renforcer les réseaux de proximité entre habitants
- Renforcer l'accès aux sports, à la culture et aux loisirs

Les orientations de cette politique d'action sociale

Deux grandes orientations politiques émergent et guideront nos actions : favoriser et renforcer l'accès au droit des personnes ; favoriser la prévention et la cohésion sociale au sein du territoire de Lanvallay.

- **La première orientation est celle qui cadre les politiques de protection, d'aide et d'action sociales pour aider les personnes à faire face à des risques et difficultés de la vie.** La commune de Lanvallay entend ici favoriser et même « renforcer l'accès aux droits ». Notre ambition est d'« aller au-devant » afin de repérer les vulnérabilités et de ne pas nous contenter de voir arriver les situations difficiles.
- **La seconde orientation est bien plus large et touche à la qualité du « vivre ensemble ».** Elle relève donc davantage de la prévention, au sens large, en favorisant le lien, en communiquant pour agir en amont du cumul des difficultés. Cela invite également à une transversalité forte entre différentes politiques communales. Proposer des événements culturels dans les quartiers, permet de « favoriser le lien », d'offrir une opportunité d'épanouissement et de divertissement personnel, tout en contribuant au « bien-vivre ensemble ».

Sophie Troubadours, maire-adjointe en charge des solidarités et de la prévention & Bernard Mahé, maire-adjoint en charge de l'action sociale

Retour sur les actions du CCAS de ces derniers mois

Le Centre Communal d'Action Sociale prend en charge différentes missions pour et avec les habitants. Le CCAS assure la gestion de l'EHPAD Louis Gautier. Il pilote la politique d'action sociale et des solidarités définie par le conseil municipal. Il assure par sa chargée d'accueil social, un accueil inconditionnel de proximité.

L'année 2021 en photos

Conférence sur le rôle de l'aidant animée par Sylvie Pecqueur, psychologue. Elle anime aussi un p'tit café des aidants une fois par mois.

Conférence d'Aliou Hamidou Bah qui présente son livre «Clandestins». Un témoignage fort sur les raisons qui poussent à partir.

Les étudiantes en esthétique et maquillage du CFA de St Malo et les étudiantes en coiffure du CFA d'Aucaleuc préparent les résidents de l'EHPAD pour le studio photo du Pixel Club de Lanvallay.

Quelques administrateurs du CCAS et les bénévoles de Lanvallay Solidaire toujours en action !

Nous échangeons régulièrement avec les habitants des Cotissois. Ici, en août la bibliothèque est allée au plus près des habitants pour un café crêpe d'été.

Studio photo du Pixel Club, des résidents «sur leur 31» et des étudiantes « aux petits soins ».

Les bénévoles préparent la 2e partie des colis pour les aînés en janvier 2021.

Organisé par la Maison du département à Lanvallay, ce forum de l'accès au droit a permis aux associations caritatives et solidaires de partager un temps d'interconnaissance et de rencontre avec les professionnels du territoire : plus de 100 personnes ont participé à cette rencontre.

Temps de travail entre élus des communes du Conseil Local de Sécurité et de prévention de la délinquance et la déléguée départementale aux droits des femmes sur les violences intrafamiliales.

Danse devant l'EHPAD

À l'aventure ! Venez défier l'accrobranche du jardin public !

Entre deux averses, nous avons pu fêter l'ouverture de cette nouvelle aire de loisirs avec une trentaine d'enfants du centre de loisirs et leurs accompagnateurs, les services techniques et les élu.e.s de Lanvallay.
Nous avons apprécié le regard illuminé des enfants. Chacun a pu faire faire vivre son âme d'aventurier en passant par les six ateliers fabriqués autour des arbres et en ponctuant le parcours par une descente en tyrolienne.
Un grand merci aux services techniques de la commune et de l'entreprise Escapades verticales pour cette installation très technique.
Ce parcours est réservé aux enfants de 6 à 14 ans (50 kg par atelier maxi). Chaussures fermées obligatoires et sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur.

Une année réussie au Jardin Solidaire de Lanvallay

Le 12 janvier dernier, il n'était pas seulement question de récolter des légumes au Jardin Solidaire de Lanvallay.

L'équipe de jardiniers forte aujourd'hui de plus de vingt bénévoles et qui se réunit tous les mercredis matin sur la parcelle dite « Les Rouffs » en face de Super U, était rejointe par Régis Tiré, responsable du Secours Populaire de Dinan, pour recevoir de la part du Crédit Agricole un chèque de subvention de 500 €.

Cette subvention vient abonder celle de 10 000 € accordée au Jardin par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) pour le plan de relance. Cette somme permettra de financer notamment des outils, du compost et une serre.

À l'occasion de cette rencontre, Joseph et Bertrand, coordinateurs au Jardin, ont rappelé que depuis avril dernier, environ 20 tonnes de légumes ont été produites et récoltées sur la parcelle cotissoise de 9 000 m², au profit du Secours Populaire de Dinan et de Lamballe ainsi qu'en direction du CCAS de Lanvallay. Ceci représente 1 050 heures de bénévolat au Jardin. Ce bénévolat reste ouvert à toute personne curieuse de jardin et souhaitant intégrer cette joyeuse équipe en échange de repartir avec un panier de beaux et bons légumes locaux. Rappelons qu'un autre Jardin Solidaire a vu le jour à Évran depuis quelques mois pour alimenter le CCAS et la Banque Alimentaire. Ce qui porte au nombre de trois les Jardins Solidaires sur le territoire. Affaire à suivre...

Mathilde Pillot, conseillère communautaire, conseillère déléguée en charge des transitions de l'énergie et de l'alimentation

Faire vivre les transitions au quotidien

Ramassage de déchets : Lanvallay à l'heure du trash challenge

Le samedi 27 novembre, malgré la tempête et le mauvais temps, une cinquantaine de bénévoles s'est réunie pour nettoyer les déchets laissés par d'autres sur le bord des routes, dans les fossés, autour des terrains de sport...

Répartis en huit groupes, les participants ont ramassé des centaines de bouteilles de verre, des sacs et bouteilles en plastique, des masques, des canettes, pneus et même un moteur, une table de pique-nique et trois télés ! Au total, c'est un volume de 4 m³ qui a été collecté pour être valorisé.

Cette initiative, coorganisée par l'association « Chemins et patrimoine », l'APE (Association des Parents d'Élèves) et des élus de la commune, s'est déroulée dans la bonne humeur. Une certaine colère face à ces actes d'incivilité s'est toutefois fait jour. Il n'y aura pas toujours de bonnes âmes pour faire le ménage derrière eux. Il n'est pas insurmontable de garder ses déchets avec soi et de les jeter dans sa poubelle. De nombreux dispositifs sont disponibles pour jeter, recycler, valoriser...

Thierry Nicolas, maire-adjoint en charge du cadre de vie, itinéraires doux, transition énergétique

Avis à la population ! Développons ensemble le compostage dans nos quartiers

Nous recherchons des candidats qui souhaiteraient se porter référents de l'opération « composteurs collectifs » de quartier. Cette opération, encadrée par l'association « Compost' tout », est financée par Dinan Agglomération. Les futurs candidats seront accompagnés de près par un maître composteur. Le compost mûr sera partagé entre les habitants participants à l'opération.

Rappelons que dès le 1er janvier 2024, les biodéchets ne seront plus autorisés à être mélangés aux ordures ménagères. Alors, à vos seaux de composts !

Le repair'café, un nouveau service du côté du FabLab de Lanvallay

Le FabLab de Lanvallay, unique FabLab du territoire ouvert au public, propose désormais, à raison d'un rendez-vous mensuel, un repair'café le premier samedi de chaque mois de 10h à midi.

Au programme : réparation des petits équipements du quotidien avec l'aide des animateurs du FabLab.

Rappelons qu'un FabLab est un lieu dédié à la création, et pour ce faire, équipé de nombreux outils, classiques et numériques (découpe et graveuse laser, imprimante 3D, fraiseuse CNC, retouche d'images et modélisation 3D).

Le FabLab de Lanvallay est ouvert au public l'après-midi de 14h à 19h les lundis, mercredis, vendredis et samedis ainsi que le premier samedi matin de chaque mois pour le repair'café.

Pour réserver un créneau de travail ou avoir plus d'informations :
contact@armorlab.fr
Site : www.armorlab.fr
Marcel Fily, fabmanager : 06 80 14 55 04

Mathilde Pillot, conseillère communautaire, conseillère déléguée en charge des transitions de l'énergie et de l'alimentation

Ensemble, nous pouvons favoriser et protéger la biodiversité

Comment agir simplement ?

En hiver, dès les premières gelées, nous pouvons installer des mangeoires en hauteur pour nourrir les oiseaux en toute sécurité.
Les mangeoires doivent être garnies de graines de tournesol (non salées). Il est impératif d'éviter les boules de graisse vendues dans le commerce car inadaptées aux besoins physiologiques des oiseaux. Les filets qui les entourent peuvent se transformer en plus en pièges mortels.
Il est fortement conseillé en fonction des conditions climatiques d'arrêter le nourrissage début mars. Il est également conseillé de nettoyer régulièrement les mangeoires afin d'éviter la transmission de maladies.

Comment bien installer un abreuvoir ?

Une soucoupe de pot de fleurs d'un diamètre minimum de 30 cm et de 5 à 7 cm de hauteur placée en hauteur. Elle permet à l'oiseau de s'hydrater et de se baigner en toute saison. Il est recommandé de changer l'eau tous les jours afin d'éviter la transmission des maladies.

Comment bien installer des nichoirs ?

Les nichoirs doivent impérativement être placés en hauteur pour tenir les oiseaux hors de portée des divers prédateurs.
Il faut choisir les nichoirs en fonction des différentes espèces d'oiseaux :

- Pour la mésange bleue, l'orifice d'entrée doit avoir une ouverture de 25 mm de diamètre.
- Pour la mésange charbonnière, l'orifice d'entrée devra avoir une ouverture de 30 mm de diamètre.

Les oiseaux construisent aussi leurs nids dans les arbres et les haies, il est impératif de ne pas les tailler entre la mi-mars et la fin juillet.
Les oiseaux ont besoin de brindilles, de paille, des tontes de gazon ou encore de la boue pour les aider à faire leurs nids.

Comment rendre mon jardin plus accueillant ?

Privilégiez un espace « sauvage » en laissant par exemple quelques orties, des cardères, des pissenlits, lierres, etc. Les orties sont indispensables pour la reproduction de certains papillons.
Vous pouvez semer des mélanges de plantes mellifères pour attirer les insectes et ainsi faciliter l'alimentation des oisillons. Vous pouvez aussi espacer le temps entre les tontes afin de laisser les fleurs s'épanouir et monter en graines. Il est conseillé de ne plus utiliser de produits chimiques, tels que pesticides, insecticides, etc...
Vous aurez ainsi le plaisir d'observer, d'entendre et de fidéliser de nombreuses espèces d'oiseaux toute l'année.

Agnès Cheslet, habitante de la commune

À l'école maternelle La Farandole : spectacle vivant, musique et réception d'un hôte de marque

Les enfants et les jeunes de Lanvallay ont connu des mois bien remplis à l'école, au centre de loisirs ou encore au Local jeunes. Retour en image - et en texte - sur quelques-unes de leurs activités.

Lundi 30 novembre, les élèves de l'école maternelle de Lanvallay ont assisté à une représentation de spectacle vivant de la compagnie « Baleine Cargo », dans le cadre de la programmation des Jacobambins et de Théâtre en Rance. Les élèves ont été installés dans un décor de poulailler esthétique, sécurisant et chaleureux pour découvrir l'histoire de « Poulette Crevette », une poulette pas comme les autres. Les enfants ont été captivés par ce spectacle à la fois plastique, vocal et musical. Le coût des entrées a été intégralement pris en charge par l'Association de Parents d'Élèves.

Le Père Noël est passé dans chaque classe avec dans sa hotte, des cadeaux pour jouer ensemble (jeux de société, jeux de construction...). Les enfants avaient beaucoup de choses à dire au Père Noël... et beaucoup de questions à poser !

Enthousiastes, ils ont remercié le Père Noël en lui offrant quelques comptines ou chansons apprises en classe.

Gwenaëlle Halochet, directrice de l'école maternelle « La Farandole »

Toutes les classes de l'école maternelle ensoleillent leur mardi avec le projet Batucada, musique brésilienne rythmée et dansante, proche de la samba. Ils découvrent avec Sonia, dumiste au kiosque, rythmes et mélodies à travers des chansons, des histoires, qu'ils accompagnent avec des instruments : cachichi, maracas, surdo...

La campagne d'inscription à l'école maternelle débute !

Les documents à remplir sont téléchargeables à l'adresse suivante : www.lanvallay.fr/maternelle

Votre enfant est né en 2019 ? Nous vous engageons à l'inscrire dès à présent à l'école maternelle « La Farandole ». L'inscription se fait en mairie à l'aide des pièces suivantes :

- La fiche de renseignements à remplir recto-verso téléchargeable sur le site de la mairie.
- La fiche renseignant le numéro d'allocataire et le quotient familial.
- Le livret de famille (parents et enfant).
- Le carnet de santé (pour les vaccinations).
- Un justificatif de domicile : factures récentes (eau, EDF, télécom, etc.), quittances, attestation locative,...

À l'école élémentaire Les Colibris, sortie dans la Forêt de Coëtquen et danse

Le vendredi 22 octobre, les élèves de la classe de CP de Madame Chales sont sortis de leur classe et ont chaussé leurs bottes. Direction la Forêt de Coëtquen. Au programme, découverte de l'écosystème de la forêt et reconnaissance des différentes essences d'arbres : chêne, châtaignier et bien d'autres ! Il y a eu zoom sur une créature de la forêt qui travaille tout le temps : le bousier.

Les élèves du cycle 2 (du CP au CE2) ont été initiés au flamenco avec l'intervenante Morgane Teffaine, danseuse, chorégraphe de l'association rennaise « Al Golpe ».

Les activités du service Enfance

Les enfants de l'accueil du mercredi et les animateurs ont voyagé en Laponie après les vacances de la Toussaint. Enfants et animateurs ont également préparé un jeu concours de Noël pour les familles de Lanvallay. Il fallait apporter la phrase mystère au centre de loisirs avant le 15 décembre après avoir trouvé les lettres cachées par le lutin Ponnie sur la commune. C'est Jeanne Morin qui est arrivée première. Elle a gagné une séance de photos et un panier garni. Tous les participants ont reçu des surprises.

Le service Enfance remercie les commerçants de la commune (le fleuriste Senteurs et Couleurs, le Crédit Agricole, l'institut Léona) pour leur participation au jeu et à la confection des paniers garnis.

Tous les mercredis, les animatrices organisent des activités variées et des sorties.

Claire Ré, maire-adjointe
en charge de l'enfance et de la jeunesse

Les activités du service Jeunesse

Un démarrage prometteur pour la nouvelle équipe Jeunesse de Lanvallay ! Angéline Le Mercier et Bérénice Wolny ont travaillé ensemble pour créer une nouvelle dynamique pour le Local jeunes. Après une réorganisation du Local jeunes et un relooking du lieu en collaboration avec les jeunes adhérents, les deux agents du service jeunesse ont accueilli 110 jeunes pendant la première semaine des vacances de la Toussaint. La dynamique s'est poursuivie durant les vacances de février avec notamment le retour d'Angélique Québriac.

Le Local jeunes est ouvert le vendredi soir, le samedi matin et durant les vacances scolaires.

Claire Ré, maire-adjointe en charge de l'enfance et de la jeunesse

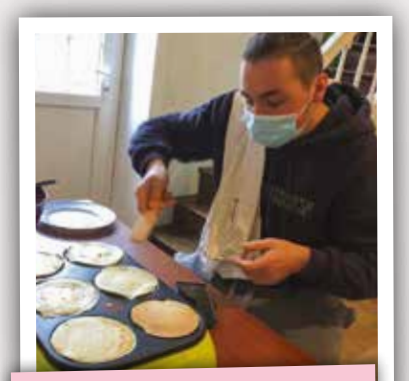

Préparation attentive du goûter

Vive l'autonomie !
Rencontre avec l'association « Liaison douce ».
Un beau moment de transmission sur l'entretien et la réparation des vélos.

Confection de citrouilles

Les sapins de Noël confectionnés pour décorer les jardins de l'EHPAD

Retour sur le tournoi du tennis club

Lou Jade Nogret & Marie-Claire Caty

Alexis Bailhache & Thomas Bucha

La 3e édition du tournoi de Noël organisée par le tennis club, s'est déroulée du 6 au 23 décembre 2021.

Au service de la Mère Noël (la juge arbitre Magali Thouément), une équipe de joyeux lutins masqués (Christophe Le Blanc, Christophe Despoulains et Thibault Collignon) a organisé plus de 150 matchs qui ont gagné en intensité au fur et à mesure que l'on approchait des finales. Une belle ambiance a plané dans le club house et la magie de Noël a opéré !

Les yeux pétillants de Nolwenn et Loane (jeunes licenciées du club) en témoignent au moment du tirage au sort organisé en parallèle de l'événement sportif. Trois vols en montgolfière ont été offerts généreusement par Alain Debayle (pilote de montgolfière et ancien président du club). Un joueur, une joueuse et un bénévole du club embarqueront à bord aux beaux jours.

Le tournoi s'est achevé par de belles rencontres et nous ne pouvons que féliciter les joueurs et les joueuses qui nous ont offert un beau spectacle.

David Briand, conseiller délégué aux sports et aux mobilités locales

Le palmarès

- **Final jeunes :** vainqueur Arthur Laster, finaliste Marin Angot
- **Final femmes :** vainqueur Lou Jade Nogret, finaliste Marie Claire Caty
- **Final hommes :** vainqueur Alexis Bailhache, finaliste Thomas Buchard
- **Finale + de 35 ans :** vainqueur Benjamin Fourré, finaliste James Taniou
- **Finale + de 50 ans :** vainqueur Stéphane Régeard, finaliste Laurent Tissier

Arthur Laster & Marin Angot

Nouveau
Séances de sophrologie pour tous à Lanvallay

Delphine Philipp, sophrologue installée depuis avril 2021 à Tréméreuc, propose des séances collectives pour adultes et pour femmes enceintes à Lanvallay.

« Aller à la rencontre de soi »

Une technique qui permet « d'aller à la rencontre de soi ». *« C'est une méthode douce, non tactile basée sur la relaxation, la respiration et des visualisations positives. Elle aide d'abord à lâcher prise sur le quotidien. Elle fait aussi émerger des interrogations sur soi-même et sur notre fonctionnement. C'est la clé d'un cheminement personnel. »* Pour Delphine, *« la sophrologie a été pour moi une révélation dans des moments difficiles de ma vie ». « Elle m'a sorti de situations psychologiques délicates. Lorsque j'ai eu envie de faire autre chose de ma vie professionnelle, après un gros travail sur moi-même de plusieurs années et après un bilan de compétences, la sophrologie est devenue une évidence. »*

Spécialisée dans la périnatalité

Delphine s'est alors formée à de l'Institut de Formation à la Sophrologie de Catherine Aliotta, à Rennes. *« Je ne suis pas devenue sophrologue pour sauver les gens mais pour leur apporter tous les outils dont ils ont besoin pour les aider dans le moment présent. Après l'obtention de ma certification, je me suis spécialisée dans la périnatalité car c'est un domaine qui me passionne et c'est peu proposé dans le secteur. »*

Pratique :
- Séances collectives pour adultes le mardi matin salle des chais, possibilité de créneaux en soirée en fonction des inscriptions.
- Séances individuelles personnalisées au cabinet à Tréméreuc du lundi au vendredi de 9h à 18h. Possibilité de séances dans un rayon de 20 km ou en visio-conférence.

Tarif : 12 € la séance collective en carnet de 10 séances ;
50 € la séance individuelle.
Contact : 06 95 55 43 47 - contact@emeraudesophrologie.fr
Site internet : www.emeraudesophrologie.fr
Facebook, Instagram et Youtube Emeraude Sophrologie

À la rencontre de Caroline Gougon Berthommier, yoga thérapeute

**Caroline Gougon Berthommier vient de s'installer à Tressaint.
Fascia & yoga thérapeute, elle est praticienne en mouvement sensoriel.
Ambassadrice Charte « Forme Santé Bien-être », elle nous présente son parcours.**

« Quand le corps bouge, c'est tout un univers qui s'ouvre. Se sentir bien dans son corps, bien dans sa peau, cela rend présent, vivant, créatif, pétillant, plein de ressources !
Au fil des années, grâce à des rencontres inspirantes, des formations magnifiques à l'étranger, des expériences, j'ai eu envie de partager ces pratiques corporelles et cet état d'esprit qui m'amène à sourire à la vie à chaque souffle.
Passionnée par les langues étrangères et l'interculturel, mon parcours de vie m'a d'abord amené à œuvrer au service de la formation des jeunes. Déployer les talents : c'est génial !
En 2017, suite au constat alarmant de la sédentarité croissante chez les jeunes, j'ai décidé de réorienter ma passion de transmettre vers un projet au service de la forme et de santé. »

À quelles disciplines corporelles vous êtes-vous formée ?
« En 2019 la découverte de l'aïkido est une véritable révélation ! Cela m'amène à passer ma certification de yoga/méditation/breathwork et ravive mes pratiques du qi gong. Le Tai-chi et plus récemment le TuiShou arrivent aussi sur le chemin. Trait d'union entre toutes ces pratiques au service de l'unité du corps, je découvre l'univers fascinant des fascias et leur impact sur le corps et les émotions. »

Inscriptions et informations
carolineberthommier@gmail.com

La culture en partage

L'année 2021 a encore été une année culturelle complexe, mais malgré les contraintes sanitaires et l'annulation de quelques évènements, nous avons néanmoins pu vous proposer près d'une quarantaine de rendez-vous tout au long de l'année. Une nouvelle fois, nous avons fait le choix de l'éclectisme : théâtre, danse, concerts, expositions, conférences, cinéma, animations de Noël se sont succédés ces derniers mois.

Parmi eux, les criées de rue dans 15 quartiers de Lanvallay avec la « Cie Une Aile la Nuit » qui fait maintenant partie des associations cotissoises. Vous pourrez désormais les retrouver dans des rendez-vous aussi divers que réguliers.

Un autre événement marquant fut le projet « Couleurs dans la ville » conduit par l'artiste plasticien JeremiCa, les jeunes du local et les scolaires avec la réalisation d'une fresque sur le mur du restaurant scolaire, ainsi qu'un parcours de mobiles dans les jardins de la ville. Vous pourrez faire plus ample connaissance avec ces artistes et leurs projets dans les pages qui suivent. Enfin, à côté de ces temps forts, nous vous avons proposé une programmation plus habituelle.

Alain Vadepied,
maire-adjoint à la culture
et à la vie associative

JeremiCa, la création en partage

En quoi consiste votre travail ?
J'aime mettre en lumière mon thème de prédilection, les lignes. C'est essentiellement un travail d'abstraction géométrique, qui va plus particulièrement vers un travail répétitif et obsessionnel de la ligne. J'aime l'art cinétique et optique.

Vous avez participé à un projet participatif à Lanvallay ?
Avec l'accord de la municipalité, j'ai créé une fresque sur un des murs de l'école maternelle. Il s'agit précisément de la façade qui donne sur la cuisine du restaurant scolaire. Pour ce projet, j'ai proposé à des jeunes de la commune fréquentant le Local jeunes de venir participer à la création.

Pouvez-vous nous parler de votre nouveau projet ?
Il s'agit une nouvelle fois d'un projet participatif. Après cette réalisation sur le mur de l'école à Lanvallay j'ai créé l'association Couleurs afin de développer d'autres projets participatifs au cœur de l'humain. Outre mes expositions en France et à l'étranger je cherche à donner du sens à mon activité. Aussi, pour aller plus loin dans cette démarche en mars 2022 je prépare une action d'art solidaire appelé « Des couleurs pour les enfants de Madagascar. »

Pourriez-vous nous le décrire ?
L'association « Des Rêves » m'a invité à venir peindre les murs de trois centres de loisirs en faisant comme à Lanvallay participer les enfants d'Antananarivo, de l'Île Sainte-Marie et de l'Île aux Nattes. Le but est aussi d'apporter du matériel de création pour les enfants et les artistes locaux.

Quels sont vos besoins pour mener à bien ce projet ?
Ils sont surtout financiers. En effet, l'association « Des Rêves » n'a pas les ressources suffisantes pour financer le séjour des membres de notre association Couleurs impliqués dans le projet, à savoir Julie Mainguet, photographe et Ronan Grassat, réalisateur vidéo. J'ai donc mis en place un financement participatif sur un site de crowdfunding « Ulule » qui a atteint l'objectif fixé de 3 000 €.

Retrouvez l'actualité de l'association Couleurs : www.associationcouleurs.

«Une Aile La Nuit», une nouvelle compagnie de théâtre à Lanvallay

Morgane Jehanin nous présente sa compagnie «Une Aile La Nuit»
«La compagnie «Une Aile La Nuit» est née en 2018 du désir de créer un espace de rencontre, d'échange et de partage où des artistes en tout genre (comédiens, musiciens, danseurs, plasticiens...) peuvent prendre le temps de rêver à des envies communes et laisser libre cours à leurs poésies afin d'offrir au public le regard sensible qu'ils portent sur le monde.
Depuis sa création, la compagnie s'attache à travailler tout particulièrement en milieu rural, dans de petites et moyennes villes, avec l'idée d'être au plus près des habitants. Il s'agit d'un désir citoyen que nous souhaitons développer au fil du temps sans pour autant renoncer au plaisir de pouvoir jouer dans de «vraies salles» !
La compagnie a aussi pour souhait de développer, parallèlement à ses créations, une dynamique de transmission en organisant des ateliers, des stages, des lectures et des rencontres en partenariat avec les associations et structures locales.»

Entre votre compagnie et Lanvallay, c'est une histoire qui s'installe ?
«Oui en effet, depuis quelques mois, «Une Aile la nuit» réside officiellement à Lanvallay où elle a déjà eu le plaisir de proposer plusieurs formes artistiques :

- **Les Criées de Rue** en mai et juin 2021,
  présentées dans 15 quartiers de la municipalité
- **Demain il fera jour**
  Forme courte de danse/théâtre
  présentée à la salle des fêtes de Lanvallay le 8 septembre 2021
- **Meilleurs souvenirs de Grado** de Franz-Xaver Kroetz,
  pièce de théâtre jouée le 12 septembre 2021
  dans le Théâtre de Verdure du jardin public
- **Un stage théâtre** destiné aux enfants de 7 à 9 ans
  proposé en octobre 2021 à la salle Saint James de Tressaint

Les rencontres avec le public se sont poursuivies en 2022 avec une résidence d'une semaine du 1er au 4 février et six représentations de nos pièces **«Il se fait tard»** - et **«Meilleurs souvenirs de Grado»**

- Des stages théâtre pour les 7-9 ans et les 13 15 ans
- Un stage danse pour les 10-12 ans les 5 et 6 février»

La représentation de «Meilleurs souvenirs de Grado au Théâtre de Verdure»

Vous trouverez tous les renseignements complémentaires sur les activités de la compagnie, les formulaires d'inscriptions et les tarifs sur le site : www.une-aile-la-nuit.fr

Brèves de culture et de moments partagés

16 octobre
Concerts rock. 2b pm & Mantekiya (en photo) à la salle des fêtes

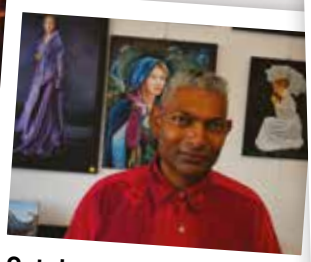

Octobre
Exposition de David Virassamy à la bibliothèque de Lanvallay

11 novembre
Conférence de Yann Lagadec sur Les Monuments aux morts dans les Côtes d'Armor

Décembre
Lanvallay fête Noël.
Mini-ferme, concert de la chorale Musicalement Votre, balade en calèche et visite du Père Noël

Des nouvelles de la bibliothèque

De gauche à droite : Claire Lardy, Stéphanie Despoulains, Delphine David, Jeanine Le Biller, Régine Mahé, Delphine David, Stéphanie Monin, Maritchu Durand, Alain Vadepied, Nathalie Bruand, Catherine Le Bars. Absentes sur la photo : Catherine Simon, Jeanine Orieux

Le lien vers le site : lirici.dinan-agglomeration.fr

Depuis le 24 novembre 2021, et après une fermeture de quinze jours pour préparer au mieux la nouvelle informatisation et le changement de logiciel, la bibliothèque de Lanvallay fait partie du réseau des bibliothèques de Dinan Agglomération Lirici.
C'est une grosse étape car c'est l'aboutissement d'un travail de plus de 2 ans, un travail qui s'est fait en coulisses, en plus du reste.
Donc, pour ceux qui le souhaitent, une carte unique vous permet d'aller emprunter des documents dans les autres bibliothèques du réseau (29 bibliothèques).
Notez bien : vous devez rendre les documents dans la bibliothèque où vous les avez empruntés.
Bonne nouvelle : ce réseau est gratuit, ce qui donne accès à la culture pour tous.
Un site internet met en ligne un catalogue commun et vous pouvez naviguer pour voir les actualités, les nouveautés, les coups de cœur et l'agenda des différentes bibliothèques. Vous pouvez créer votre compte et ainsi gérer vos emprunts, vos réservations, etc.
Mais surtout, n'oublions pas : nous sommes là et bien là. Nous restons une bibliothèque de proximité, où l'accueil, le conseil, le partage restent les priorités pour notre équipe. Bibliothèque où la bibliothécaire et l'équipe des bénévoles sont ravies de prendre le temps de vous accueillir.
Alors, à bientôt, on vous attend !

Delphine, votre bibliothécaire

Les ateliers Yogalire, une belle rencontre entre lecture et méditation

Pourriez-vous vous présenter en quelques lignes ?
Hélène Morvan-Chantrel, je suis ATSEM en école maternelle depuis 7 ans et pratiquante de yoga depuis 5 ans.Passionnée par le développement de l'enfant, j'ai eu envie de transmettre le yoga aux plus jeunes, en ayant mesuré moi-même les effets positifs tant sur ma vie personnelle que professionnelle.
J'ai suivi la formation dispensée par le RYE (Recherche de Yoga dans l'Éducation) qui comprend la technique de yoga dans l'éducation et la technique de relaxation dans l'éducation pour les enfants et adolescents de 3 à 18 ans, formation reconnue par l'Éducation Nationale.
J'ai ensuite créé ma structure, **Graines de Yogis**, afin de proposer aux enfants des ateliers de yoga et de relaxation autour de différents thèmes tels que : la gestion des émotions, la relation aux autres, le développement des cinq sens. J'anime ces ateliers dans des écoles, des centres de loisirs et des bibliothèques.

Pourquoi le Yogalire et en quoi consiste-t-il ?
Passionnée de littérature jeunesse, j'ai souhaité proposer à la bibliothèque de Lanvallay des ateliers qui mêlent la lecture et le yoga, ateliers intitulés Yogalire.
Delphine et moi proposons aux enfants de vivre à travers le yoga et de manière ludique, les histoires lues en début de séance. À chaque atelier son thème et sa tranche d'âge ; les enfants exprimant par leur corps, les émotions ou les actions (postures) des personnages.

Quels bienfaits pour les enfants ?
Les livres lus par Delphine développent l'imaginaire, l'émerveillement, l'attention, le voyage immobile. Le yoga développe la concentration, le respect de l'autre et de soi. Il permet le relâchement des tensions et amène davantage de souplesse et d'équilibre.
Ce partenariat permet de proposer aux enfants une alternative aux écrans, un endroit où se poser, une petite bulle enchantée pleine d'émotions et de partage.

Rendez-vous pour le prochain atelier à destination des 7/11 ans le samedi 26 mars

Les ateliers d'écriture

Depuis quatre ans, la commune et la bibliothèque de Lanvallay vous proposent des ateliers d'écriture. Le rendez-vous est fixé une fois par mois, le samedi matin, à 11 heures, et il vous emmène en douceur pendant environ 1h30 loin des tracas du quotidien, au plus près de l'imaginaire, de l'évasion, par le canal des mots... En douceur et en joie ! Car c'est vraiment le principe : en toute bienveillance, Virginie, qui pratique l'atelier d'écriture depuis plus de 15 ans, vous lancera de petites propositions d'écriture... Que vous vous croyiez à l'aise ou non, si vous aimez les mots, n'hésitez plus : vous serez le seul à vous relire (alors tant pis pour les fautes d'orthographe !), et vous partagerez ou non votre production avec tous, pour en rire et sourire, le temps de l'atelier... Et une chose est sûre : vous vous surprendrez !

Pour participer, il suffit de s'inscrire auprès de la bibliothèque à : bibliotheque@lanvallay.fr

La ludothèque, un partenaire durable de la bibliothèque

Bénédicte, pouvez-vous nous rappeler ce qu'est la ludothèque ?
« Au Bois des Ludes » est une ludothèque associative semi-itinérante. C'est un équipement culturel où se pratiquent le jeu libre, le prêt de jeux et jouets et des animations ludiques. C'est aussi un lieu propice à la convivialité où l'on peut se rencontrer, échanger, un lieu intergénérationnel où de nombreuses initiatives fédératrices de lien social sont développées.

À quelle fréquence venez-vous à Lanvallay ?
Deux fois par mois, la ludothèque se déplace dans les locaux de la bibliothèque de Lanvallay : en général, le **premier mercredi du mois, de 16h à 17h30, et le dernier samedi de 10h30 à 12h.**

Que proposez-vous lors de ces rendez-vous ?
J'apporte un large panel de jeux et de jouets à emprunter ou pour jouer sur place, pour tous les âges afin que chacun puisse trouver son bonheur, mais il est également possible de passer commande de jeux directement sur notre catalogue en ligne. Avec nos 3 500 références ludiques, chacun devrait trouver de nouveaux jeux à essayer en couple, en famille, entre amis !

Comment se déroulent les soirées jeux ?
Nous proposons trois fois par an des soirées jeux familiales à la bibliothèque. Ces rendez-vous permettent aux participants de découvrir de nouveaux jeux qu'ils peuvent tester et se faire expliquer. Un moment ludique et joyeux à partager en famille, entre familles et entre amis !

Les habitants peuvent également vous solliciter pour des événements privés ?
Oui en effet, tout au long de l'année, nous louons pour toutes vos occasions festives (anniversaires, mariages, fêtes de famille, fêtes de quartiers, fêtes d'école...) des jeux surdimensionnés en bois : il y en a pour tous les âges et tous les goûts ! Ils sont visibles sur notre site internet : www.auboisdesludes.com. N'hésitez pas !

Concrètement, comment fait-on pour emprunter des jeux ?
L'adhésion à l'association est de 17 € pour une année, de date à date, pour toute la famille. Le prêt de jeu a un coût variant de 0,70 à 1 €, selon la formule de prêt choisie (1 €/ jeu à l'unité, carte de prêt à 10 €/11 locations ou carte de prêt à 25 €/36 locations). Un chèque de caution de 120 €, non encaissé, vous est demandé à l'inscription.

Le mot de la minorité

Cecilia Guigui-Delaroche, Françoise Lepetit, Rémi Bernard, Pascal Quintin et Daniel Bodin vous adressent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année. Prenez soin de vous et de vos proches.
En 2022, nous nous engageons à maintenir notre vigilance sur tous les dossiers présentés par la majorité et nous aurons à cœur de défendre vos intérêts tout en veillant à la bonne utilisation des fonds de la commune.
Pour répondre à vos nombreuses demandes, nous publions les photos qui auraient dû paraître dans le dernier bulletin municipal et injustement censurées par le directeur de la publication, Monsieur Ricard.
Ces photos ne remettent **NULLEMENT** en cause le travail des employés municipaux qui suivent les directives qui leur sont données mais elles illustrent simplement la politique ou plutôt l'absence de politique d'entretien de certains lieux de la commune. Nous le disons depuis bientôt 2 ans, la propreté de la commune se doit d'être améliorée.

Salle des fêtes : un gouffre financier !!!

Mais où s'arrêtera la majorité ? Après plus de 400 000 € de rénovation extérieure, le budget prévisionnel de la rénovation intérieure de la salle des fêtes explose...

En effet, le coût total initialement prévu lors du Conseil Municipal du 19 mars 2021 était de 670 000 € or à ce jour, il est de **1 097 000 €** et ce n'est sans doute pas fini.

Nous assistons donc à un dérapage non contrôlé de plus de 400 000 € !

La majorité met en avant près de 42% de subventions mais ce n'est pas une raison pour laisser exploser les dépenses... et rappelons qu'une subvention reste de l'argent public !!!

Le projet de centre technique municipal quartier des Landes de Bellevue

Nous sommes d'accord sur le fait que le centre technique municipal n'est plus adapté car implanté trop près d'une zone d'habitation. De plus, il ne répond plus aux besoins croissants des services techniques ni à l'accroissement de la commune pour les vingt prochaines années.

La majorité a donc décidé, sans concertation avec les riverains, que le centre actuel sera détruit et qu'un nouveau sera construit au même emplacement pour un budget annoncé de **1 587 072 €** !!!

Aucune étude sérieuse n'a été menée afin de vérifier si une autre implantation n'aurait pas été préférable comme par exemple au lieu-dit Les Rouffs.

Ce sont donc malheureusement les habitants du Quartier des Landes de Bellevue qui vont en faire les frais et en subir les nuisances de plus en plus importantes.

Nous maintenons que ce nouveau centre ne doit pas être construit au milieu des habitations et si vous souhaitez vous exprimer sur ce sujet, il n'est pas trop tard.

Pour finir, nous allons être extrêmement vigilants quant au respect du plan de financement afin d'éviter d'en arriver à la dérive financière de la rénovation intérieure de la salle des fêtes.

Les élus de la minorité

N'hésitez pas à nous contacter : minorite.lanvallay@orange.fr

Brèves de la commune

Annick Le Clancher

En octobre dernier, Annick Le Clancher, responsable service hygiène et propreté, est partie à la retraite après 33 ans au sein des services de la commune.
De nombreux Cotissois ont pu, au fil des années, profiter du professionnalisme et de l'implication d'Annick Le Clancher : responsable des locations de salles communales pour les particuliers et les associations, elle a également été chargée de la préparation des salles pour les mariages et pour les réceptions municipales.
Annick Le Clancher a ainsi, durant de nombreuses années, accompagné la vie municipale et associative de la commune. Très attachée à la réussite des évènements, elle s'est toujours montrée disponible pour trouver des solutions aux utilisateurs.
Afin de saluer son investissement pour la commune - et pour la communauté, Annick Le Clancher s'est vu remettre la médaille de la ville par Bruno Ricard.
Bravo et merci !

Élections 2022

Comme vous le savez,
deux scrutins se dérouleront en 2002.
Quelques repères pour voter :

Le calendrier des élections présidentielle et législative

Élection présidentielle
1er tour : dimanche 10 avril
& 2e tour : dimanche 24 avril

Election législative
1er tour : dimanche 12 juin
& 2e tour : dimanche 19 juin

Le vote par procuration

Si vous ne pouvez personnellement le jour d'un prochain scrutin, vous pouvez donner procuration à un électeur de confiance. Comment faire ?

Vous pouvez donner procuration de deux façons :
- En faisant une demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr. Vous devez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat.
- En faisant une demande dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat. N'oubliez pas votre carte d'identité.

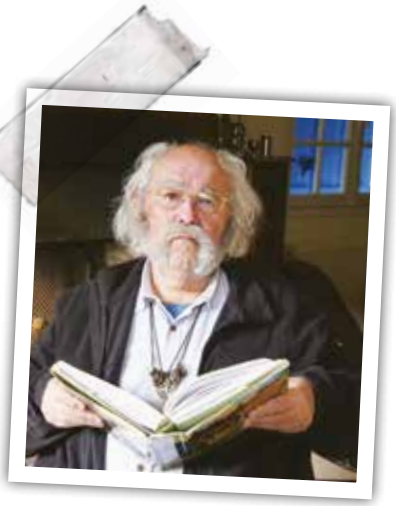

Yves Castel raconte...

l'étymologie des noms de notre commune

Nous accueillons dans notre commune, le Docteur Sachot en remplacement du Docteur Lesvier.

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès du cabinet médical au 02 96 39 14 17 ou sur internet www.ubiclic.com

Place Vieille aire en Saint-Solen

Cette petite place s'étale sur une patte d'oie du bourg de Saint-Solen, au Nord de l'église éponyme. Dans les années cinquante, cette surface plane et dure était encore employée pour les « batteries » de petites quantités de céréales ou de graines diverses. Telles le bie na, l'avoene, la pomelle, etc... Elle est toujours bordée de grandes maisons du XIXe siècle, ornées d'inscriptions.

Place d'Alsace

Cette place de 750 m² fut une ancienne carrière (comblée) où furent produits les moellons à la base de la construction des premiers bâtiments du nouveau bourg de Lanvallay. L'église Saint-Méen (1844-1852) et en face le premier café-épicerie (1852) - actuellement « Le Cotissois », le Presbytère (1854) - actuellement la Poste, l'école des garçons (1857) - actuellement la mairie - puis quelques autres maisons en haut du bourg.

Cette carrière remblayée devint en 1900 à la fin des années un jardin puis une place ; au sud de laquelle fut bâtie la première salle des fêtes communales (1959). Le nom « d'Alsace » fut donné par la municipalité à l'époque du maire Joseph Brasset (1983-1995) lors du jumelage avec Wagengourg-Engenthal (Bas-Rhin) en mai 1990.

L'Alsace est un ancien *lander* du Saint-Empire-Romain-Germanique. Elle fut rattachée au royaume de France sous Louis XIV (1643-1715) en 1648 puis en 1681. Son nom viendrait de celui d'un affluent du Rhin, l'Ill, dont le nom gaulois Alisate (rivière des Aulnes)

Yves Castel, passeur de mémoire, janvier 2022

L'étymologie du nom

Aire : nom féminin, XIe siècle, du latin area : espace libre de toute culture ou de construction. Souvent, au centre d'un village, l'aire est le lieu de rassemblement des habitants pour les fêtes et les travaux divers.

Un peu de Gallo

Avoene (avoine) : nom féminin, XIIIe siècle, du latin *avena*.
Aveine : ancien franc. Graminée servant à nourrir les chevaux (la brannee) et les hommes (les peux d'avoene) pour la bouillie d'avoine. Quand j'étais enfant, on nommait « avoen d'cure » une épice très connue : le poivre. Sous l'Ancien Régime, le curé était le vicaire et le recteur chef de la paroisse.
Bie na : nom masculin, XIIIe siècle. Le blé noir est le nom des graines de céréales de la famille des polygonacées que toutes les langues d'Europe centrale et du Nord nomment ainsi, excepté la langue française qui le nomme sarrasin depuis le XVIe siècle.
Pomelle ou paumelle : nom féminin, XIIIe siècle, Orge. Cette paomelle sert à fabriquer une bière qui porte ce nom à Pleudihen.

Document imprimé en 2500 exemplaires
Directeur de la publication : Bruno Ricard, maire de Lanvallay
Responsable de la publication : Thomas Cassigneul, maire-adjoint à la participation citoyenne et à la communication
Création, mise en page et illustrations : www.lestudio.bzh
Crédits photographiques : élus et services de la mairie de Lanvallay, Dinan Agglomération, école La Farandole, Eric Deschamps, Getty Images
Impression : Imprimerie de l'Horloge, Lanvallay - www.lanvallay.fr - février 2022

Services

• Médecine générale
Docteur Olivier ROLLAND et Docteur Sophie SACHOT
17, 19 rue de Rennes
22100 Lanvallay
Tél. 02 96 39 14 17

• Masseurs-kinésithérapeutes
Karine BREZELLEC et Mélanie CATHERINE
14, rue de Rennes - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 85 98 21
Soins au cabinet et à domicile sur rdv

• Chiropracteurs
Cathy GUILLEMOT et Claire GILLET D.C.
18, rue des Ajoncs - Z.A Clos des Landes
22100 Lanvallay
Mme GUILLEMOT - Tél. 02 96 85 34 59
Mme GILLET - Tél. 02 96 80 69 92
cgillet.chiro@gmail.com
Cabinet ouvert du lundi au samedi

• Ostéopathe
Lucie BEDAULT - 6 bis, rue des Chevrins
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 82 61 74
Port. 06 99 91 71 67

• Cabinet de pédicurie podologie
Catherine LE CALVEZ
1, avenue de la Boule d'Or - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 85 93 30 - Soins sur rdv

• Cabinets d'infirmiers
Laurence AMICE, Virginie BODRAIS, Emilie BRIMAUD, Claire FOUÉRÉ, et Maëna JUIN - Infirmiers DE
6 bis rue des Chevrins - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 85 92 50

Franck CARISSAN, Ariane LE FEVRE, Morgane et Frédéric LE FOL
Infirmiers DE
19 rue de Rennes - 22100 Lanvallay
Tél. 06 09 63 71 11

Emeline BOGAERT, Maud GUILBERT et Romain TOUDIC
Infirmiers DE - 1 avenue de la Boule D'Or
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 86 10 76

• Pharmacies
Pharmacie de la Rance - 18, rue de Rennes
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 39 15 33

Pharmacie LEMOINE
Galerie Commerciale Super U
Rue Charles de Gaulle
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 85 40 93

• Orthophonistes
Anne-Gaëlle FONDAIN et Sandrine NOURISSON
Résidence des Chais - 5, avenue des Acacias
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 39 01 75
Sur rdv du lundi au samedi

• Vétérinaires
Léa FAMMERY et Cécile THOMAS
2, rue des Fougères
Z.A Clos des Landes - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 85 33 16 - Consultations :
sur rdv du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h

• Ambulance Taxi Rouxel
1, rue de la Prévalaye - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 39 09 76 - Fax 02 96 85 95 45

• Réflexologie plantaire
Claire RÉ-GARDYN
Centre de soins - 18 rue des Ajoncs
ZA Clos des Landes - 22100 Lanvallay
Tél. 06 60 86 06 73 - re_flex_o@yahoo.com
À votre domicile du lundi au jeudi
et au cabinet le vendredi. Sur rdv

• Psychologue
Solène LECLERC - 1, av. de la Boule d'or
Tél. 06 23 11 29 29